

**Intervention de M. Pascal Berteaud, directeur de l'eau au ministère français de  
l'écologie et du développement durable et président du SEMIDE**

**De la prospective à la décision politique**

---

Mesdames,  
Mesdemoiselles,  
Messieurs,

Au terme de trois journées de débat particulièrement riches et constructives, il me revient, en tant que directeur de l'eau français et président du comité directeur du SEMIDE, de proposer quelques pistes pour traduire en actions les orientations et recommandations sur lesquelles nous venons juste de nous accorder.

Je voudrais dans cette perspective tirer les enseignements des progrès enregistrés depuis l'atelier de Fiuggi tenu en 2002, identifier les prochaines échéances qui permettront de porter haut et fort le message de la Gestion de la Demande en Eau (GDE) et souligner le rôle des différents acteurs.

**Les Progrès enregistrés depuis Fiuggi tout d'abord**

Pendant notre atelier, la présentation des rapports nationaux, les débats lors des groupes thématiques, les études régionales l'ont amplement montré : la situation en matière de GDE n'est plus, en 2007, celle qui prévalait lors de l'atelier de Fiuggi.

Au plan régional, d'abord, le rapport de prospective du Plan Bleu sur « l'Environnement et le Développement en Méditerranée » l'a, en 2005, mis une nouvelle fois en évidence, les tendances à l'œuvre en matière de gestion des ressources en eau ne sont pas durables et la gestion de la demande en eau ne s'impose pas encore suffisamment, malgré de réels progrès, comme une priorité stratégique.

S'inspirant de ces travaux, les pays riverains de la méditerranée se sont dotés, en novembre 2005, d'une Stratégie Méditerranéenne pour le Développement Durable dont le premier des sept domaines d'action prioritaires concerne la gestion intégrée des ressources et demandes en eau. Stratégie cadre, la SMDD a pour ambition d'inspirer les Stratégies Nationales de Développement Durable ainsi que les stratégies sectorielles. Sa mise en œuvre constitue un enjeu fort pour la région et pour les partenaires au développement qui y interviennent et notre atelier doit y contribuer.

Au niveau national, ensuite, la prise en compte de la GDE dans les politiques de l'eau a incontestablement progressé. Elle a progressé parce que les documents stratégiques, les textes législatifs ou réglementaires y font de plus en plus référence et ceci soit de façon explicite soit, encore trop souvent, de façon implicite. A cet égard, il est clair que dans les pays membres de l'UE, la Directive Cadre sur l'Eau a eu un effet particulièrement salubre.

Mais elle a progressé, aussi, parce que les acteurs de l'eau y sont de plus en plus sensibles. L'information des acteurs au niveau des bassins, des périmètres irrigués, la sensibilisation des

professionnels et des usagers portent progressivement leurs fruits même si les efforts en la matière ne doivent pas être relâchés.

Elle a progressé, également, parce qu'un recours accru aux instruments économiques a permis d'accélérer les transitions vers des modes plus durables de consommation de la ressource en eau. A ce titre, les expériences de tarification de l'eau d'irrigation me paraissent particulièrement instructives.

Et ces progrès, il nous est désormais possible de mieux les mesurer. Je note en effet que sur les cinq indicateurs prioritaires et quatorze indicateurs complémentaires traitant du thème de l'eau dans de la Stratégie Méditerranéenne pour le Développement Durable, six concernent spécifiquement la GDE. Il nous faut maintenant collectivement les renseigner. Et j'attends en la matière beaucoup des travaux du Plan Bleu et aussi de la mise en place prochaine de l'Observatoire méditerranéen sur l'eau.

Au niveau local, la GDE devient progressivement un véritable objet de préoccupation. Soit imposé parce que les contraintes naturelles, démographiques, climatiques, touristiques renforcent sa pertinence. Soit choisi parce que les acteurs et décideurs locaux anticipent les évolutions à venir. Je souhaiterais bien évidemment que les stratégies d'anticipation l'emportent sur les autres.

## **L'avenir**

Les calendriers international et régional devraient, dans les mois à venir, nous donner plusieurs occasions de porter les messages de la GDE.

Je pense, tout d'abord, à la rencontre des ministres chargés de l'eau euro-méditerranéens et de l'Europe du Sud-Est prévue en 2008 qui constitue, à mes yeux, une échéance majeure pour favoriser la prise en compte des recommandations générales de cet atelier tant au niveau régional qu'au sein de chaque pays.

Cette rencontre ministérielle devrait, en effet, se traduire par la mise en place d'une meilleure coordination de tous les processus liés aux ressources en eau dans la région, en particulier dans le cadre de la Politique Européenne de Voisinage : Composante méditerranéenne de l'Initiative européenne pour l'eau, Processus conjoint de cette Composante et de la directive cadre sur l'eau, Initiative « Horizon 2020 », Système euro-méditerranéen d'information sur les savoir-faire dans le domaine de l'eau (SEMIDE). Cette conférence ministérielle pourrait par ailleurs déboucher sur l'adoption d'un nouveau plan d'action régional prenant la suite de celui adopté en 1999 lors de la conférence de Turin.

En ce qui concerne le SEMIDE, je veillerai particulièrement, en tant que président de son comité directeur, à une prise en compte renforcée de la GDE dans ses programmes d'actions. L'accent devrait, à mon sens, y être mis sur la promotion des bonnes pratiques. Une coordination SEMIDE/Plan Bleu mériterait d'être mise en place dans cette perspective.

Je me propose donc de porter les recommandations de notre atelier de Saragosse sur la GDE et leur intégration dans la conférence ministérielle de 2008 lors de la prochaine réunion, préparatoire à cette conférence, des directeurs de l'eau des pays euro-méditerranéens et de l'Europe du Sud-Est qui aura lieu au second semestre 2007.

Ces recommandations seront également portées à la réunion informelle des ministres de l'environnement de l'Union européenne qui aura lieu, sous présidence portugaise, le 1<sup>er</sup> septembre prochain et qui traitera du thème « rareté de la ressource et sécheresse ».

Un autre événement majeur pour lequel ces recommandations présenteront un intérêt évident, est le 5<sup>ème</sup> Forum mondial de l'eau qui aura lieu à Istanbul en mars 2009 et dont l'organisation comme les thèmes prioritaires sont aujourd'hui même débattus à l'occasion d'un kick-off meeting. Ce Forum devra être l'occasion pour la communauté méditerranéenne de l'eau de faire connaître ses spécificités, ses contraintes, ses approches et d'une communication ciblée sur la GDE.

Par ailleurs, je souhaite que nos recommandations soient connues et surtout prises en compte par les acteurs et décideurs relevant d'autres secteurs que celui de l'eau. Au moment où la Commission du Développement Durable des Nations-Unies s'apprête, pendant deux ans, à examiner la thématique du développement rural, il me paraît, en particulier indispensable que les responsables méditerranéens du secteur agricole portent nos recommandations. La prochaine réunion de la Commission Méditerranéenne de Développement Durable programmée à Istanbul les 30 et 31 mai prochains sera l'occasion d'en débattre.

Enfin, l'exposition internationale qui se tiendra ici-même en 2008 et les événements de différentes natures qui y seront liés constitueront d'autres opportunités pour promouvoir nos recommandations.

### **Venons en au rôle des différents acteurs**

Je l'ai souligné, le calendrier régional et international donnera aux directeurs de l'eau euro-méditerranéens et de l'Europe du Sud-Est l'occasion de porter les recommandations de Saragosse. Mais il nous faut aller au-delà.

Il nous faut d'abord continuer à dessiner les futurs méditerranéens en matière de gestion des ressources et des demandes en eau. Car ces futurs ne sont pas figés. Ils changent en permanence en fonction de considérations politiques, économiques, sociales et bien entendu environnementales et il convient de façon régulière d'en imaginer les contours. HL Thibault, directeur du Plan Bleu, l'a souligné dans son intervention d'ouverture, il y a cinq ans à Fiuggi, nos conclusions ignoraient le changement climatique.

C'est aujourd'hui, une donnée incontournable comme l'ont mis en évidence la récente Conférence de Paris « Pour une gouvernance écologique mondiale » et les travaux de cet atelier des trois derniers jours. Je plaide donc pour que les réflexions prospectives pour le secteur de l'eau soient poursuivies et enrichies en intégrant notamment la dimension « changement climatique ». Je ne doute pas que le Plan Bleu saura continuer à assurer activement l'animation de ces travaux qui permettront d'anticiper les évolutions à 30 ans dans la définition des programmes d'investissements et d'aménagement des territoires.

Il nous faut ensuite disposer en permanence d'une information fiable, comparable pour apprécier la réalité des situations en matière de gestion des ressources en eau et de GDE et pour mesurer les progrès enregistrés ou les efforts restant à accomplir. C'est pourquoi j'attends beaucoup de la mise en place de l'Observatoire Méditerranéen sur l'Eau fondé sur les systèmes nationaux d'information, dont le développement devra être poursuivi. Le SEMIDE mène actuellement les travaux préparatoires à la mise en place de cet observatoire à partir d'un mandat confié par les directeurs de l'eau.

Mais les études prospectives ou les systèmes d'information n'ont de sens que s'ils inspirent des stratégies et surtout des pratiques nouvelles aux différentes échelles territoriales. En la matière le rôle des autorités locales et des associations d'acteurs est essentiel.

Dans le prolongement des conclusions du Forum de Mexico relatives au renforcement du rôle des acteurs locaux dans la gestion de l'eau, il me paraît donc indispensable de promouvoir des outils et méthodes leur permettant de participer véritablement à la définition de modes de gestion de l'eau plus durables et surtout plus cohérents avec les avenir auxquels ils aspirent.

Dans ce contexte, l'action des partenaires au développement, que ceux-ci appartiennent à la sphère publique ou qu'ils relèvent du domaine privé, se révélera déterminante. De ce point de vue, la coopération décentralisée et solidaire constitue, à mes yeux, un vecteur à privilégier pour promouvoir la GDE au plan local.

Je suis personnellement convaincu que l'orientation des flux financiers vers la GDE sera d'autant plus aisée qu'elle répondra à une véritable demande ; demande publique, demande privée, demande sociale ou demande environnementale. A nous collectivement de la susciter lorsqu'elle est n'est pas exprimée ou la relayer lorsqu'elle est trop discrète.

Voici, pour moi, les enjeux des cinq prochaines années et je vous donne rendez vous dans cinq ans pour mesurer les progrès obtenus dans la prise en compte de la GDE dans les politiques. Il s'agit là de fonder une nouvelle culture de l'eau en Méditerranée.

Je vous remercie.